



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-52622>

Département(s) de publication : **95**

Annonce n° **24-52622**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Contrat de concession de service, au sens des dispositions des articles L.1121-1 et s. du Code de la commande publique (CCP), du service de mobiliers urbains (abri-voyageurs et mobiliers d'information) sur le territoire de la CACP

**Description** : Le concessionnaire sera en charge de la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de plusieurs typologies de mobiliers urbains. Le concessionnaire assumera le financement de l'intégralité des dépenses (investissement et fonctionnement) du service au moyen des recettes publicitaires générées par l'exploitation. Le contrat est régi par les dispositions des articles L3100-1 et s. du CCP. Le parc de mobiliers urbains comprend à ce jour : -Environ 380 abris-voyageurs. 5 sont la propriété de la CACP et seront intégrés au périmètre du futur contrat. Les autres (375) sont propriété de l'actuel exploitant et seront déposés par ses soins ; -9 panneaux d'affichage de 8m<sup>2</sup>, propriété de l'actuel exploitant qui seront déposés par lui; -60 planimètres de 2 m<sup>2</sup>, propriété de l'actuel exploitant qui seront déposés par lui ; Dans les conditions et limites du Contrat, le Concessionnaire assume un risque lié à l'exploitation du service concédé en contrepartie du droit d'exploiter ce service. Il sera notamment chargé de : -L'acquisition et du financement de l'ensemble des Mobiliers décrits au Contrat dont le volume sera approximativement identique à celui du marché actuel; -La conception, la réalisation et du financement des Investissements contractuellement mis à sa charge ; -La gestion du service et son exploitation ; -La perception des recettes commerciales, notamment publicitaires, liées à l'exploitation du service concédé ; -L'entretien et la maintenance de l'ensemble des Mobiliers en vue de leur remise gratuite au Concédant, au terme du Contrat, en bon état d'entretien et de fonctionnement ; -L'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des Investissements et à l'exploitation des Mobiliers ;

**Identifiant de la procédure** : b2320213-e889-47f0-b028-ab68ebc5c5b8

### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79341200 Services de gestion publicitaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 34928400 Mobilier urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 44212321 Abris d'autobus

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 45233293 Installation de mobilier urbain

### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 25,000,000 EUR

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : La consultation est menée selon une procédure restreinte. Les candidatures seront remises dans les conditions prévues par le présent avis. Seuls les candidats figurant sur la liste dressée par la commission visée à l'article L. 1411-5 du Cgct seront admis et invités à remettre une offre dans les conditions du Dossier de Consultation des Entreprises (Dce). Des négociations seront engagées. Des soumissionnaires ou des offres pourraient être éliminés progressivement en cours de procédure, dans les conditions prévues par le Dce. Le montant de la valeur estimée à 25 000 000,00 euro(s) Ht est une estimation du chiffre d'affaires potentiel sur 15 ans. Cette valeur estimée est communiquée à titre indicatif et n'engage pas la Cacp. Pour chaque document demandé dans le cadre du présent avis, un document de valeur et d'effet équivalent peut être produit. Les candidats étrangers devront produire les documents demandés ou des documents de valeur et d'effet équivalent, selon les normes juridiques en vigueur dans l'état dans lequel ils sont établis. Le cas échéant, les documents rédigés en langue étrangère devront faire l'objet d'une traduction par un traducteur assermenté en langue française. Dans l'hypothèse où un candidat répond sous forme de groupement, un membre d'un groupement, mandataire ou cotraitant, ne pourra participer à plus d'un groupement dans le cadre de la présente consultation. Il est rappelé que, sauf exception, la composition des groupements ne peut pas être modifiée en cours de procédure (à compter de la remise des candidatures et jusqu'à la signature du contrat)

**Base juridique** :

Directive 2014/23/UE

### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

## Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

**Titre** : Contrat de concession de service, au sens des dispositions des articles L.1121-1 et s. du Code de la commande publique (CCP), du service de mobiliers urbains (abri-voyageurs et mobiliers d'information) sur le territoire de la CACP

**Description :** Le concessionnaire sera en charge de la fourniture, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de plusieurs typologies de mobiliers urbains. Le concessionnaire assumera le financement de l'intégralité des dépenses (investissement et fonctionnement) du service au moyen des recettes publicitaires générées par l'exploitation. Le contrat est régi par les dispositions des articles L3100-1 et s. du CCP. Le parc de mobiliers urbains comprend à ce jour : -Environ 380 abris-voyageurs. 5 sont la propriété de la CACP et seront intégrés au périmètre du futur contrat. Les autres (375) sont propriété de l'actuel exploitant et seront déposés par ses soins ; -9 panneaux d'affichage de 8m<sup>2</sup>, propriété de l'actuel exploitant qui seront déposés par lui ; -60 planimètres de 2 m<sup>2</sup>, propriété de l'actuel exploitant qui seront déposés par lui ; Dans les conditions et limites du Contrat, le Concessionnaire assume un risque lié à l'exploitation du service concédé en contrepartie du droit d'exploiter ce service. Il sera notamment chargé de : -L'acquisition et du financement de l'ensemble des Mobiliers décrits au Contrat dont le volume sera approximativement identique à celui du marché actuel; -La conception, la réalisation et du financement des Investissements contractuellement mis à sa charge ; -La gestion du service et son exploitation ; -La perception des recettes commerciales, notamment publicitaires, liées à l'exploitation du service concédé ; -L'entretien et la maintenance de l'ensemble des Mobiliers en vue de leur remise gratuite au Concédant, au terme du Contrat, en bon état d'entretien et de fonctionnement ; -L'obtention de toutes les autorisations administratives nécessaires à la réalisation des Investissements et à l'exploitation des Mobiliers ;

**Identifiant interne :** S-PF-1460567

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79341200 Services de gestion publicitaire

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 34928400 Mobilier urbain

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 44212321 Abris d'autobus

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45233293 Installation de mobilier urbain

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 09/06/2025

**Durée :** 180 MONTH

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** Le candidat ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement (à l'exception de la lettre de candidature), produit : - une lettre de candidature rappelant l'identité de l'autorité concédante, l'objet de la consultation, précisant si le candidat se présente seul ou en groupement, et, le cas échéant, la composition de ce groupement et sa nature (conjoint avec mandataire solidaire ou non, ou solidaire), l'identité de son mandataire, le rôle de chaque membre du groupement ; - une déclaration sur l'honneur attestant qu'il

ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner (obligatoire ou facultative) prévue aux articles L. 3123-1 à 5 et L. 3123-7 à 10 du Ccp (avec les justificatifs correspondants lorsque le candidat estime rentrer dans les dérogations prévues par ces mêmes dispositions) ; - une déclaration sur l'honneur attestant qu'il respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail et la production de la déclaration annuelle visée à l'article L. 5212-5 du même code ; - une déclaration sur l'honneur attestant que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes sont exacts ; - un justificatif de moins de trois mois de son inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait K Bis ou document d'effet équivalent) ou autre registre professionnel, ou récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les candidats ayant commencé leur activité depuis moins d'un an ; - un document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat et, le cas échéant (notamment en cas de groupement), aux pouvoirs de ceux qui l'ont habilitée

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** Le candidat ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement, produit : - une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat de concession réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles ; - les bilans ou extraits de bilans, concernant ces trois derniers exercices, pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - Certificats délivrés par l'administration justifiant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ; - une déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** Le candidat, ou, en cas de groupement, chaque membre du groupement, produit : - une note de présentation de l'opérateur comportant les éléments suivants : les moyens en personnel et les moyens techniques et matériels, l'organisation interne, les activités principales et accessoires ; - Références des 5 dernières années en études, conception, exploitation et/ou tous éléments démontrant l'aptitude à exécuter la concession (montant, date du contrat, durée, type de destinataire, mode de gestion) ; - tous éléments complémentaires de nature à établir cette aptitude ;

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :**  
français

**Adresse des documents de marché :** <http://www.cergypontoise.fr/>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1460567>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 10/06/2024 à 12:00

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Informations relatives aux délais de recours** : Référé précontractuel (art. L. 551-1 et suivants du code de justice administrative) - Référé contractuel (article L551-13 et suivant du code de Justice administrative) - Recours en contestation de validité du contrat, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

**TED eSender** : Avenue-Web Systèmes

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 443928874

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 24950010900015

**Adresse postale** : Parvis de la Préfecture Cs 80309

**Ville** : Cergy-Pontoise

**Code postal** : 95027

**Pays** : France

**Point de contact** : Le Président

**Adresse électronique** : marches\_publics@cergypontoise.fr

**Téléphone** : 0134414243

**Adresse internet** : <http://www.cergypontoise.fr/>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.cergypontoise.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 1690236

**Adresse postale** : Parvis de la préfecture

**Ville** : Cergy Pontoise

**Code postal** : 95027

**Pays** : France

**Point de contact** : Montage juridique complexe

**Adresse électronique** : marches\_publics@cergypontoise.fr

**Téléphone** : 0134414243

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

#### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

**Numéro d'enregistrement** : 7661

**Adresse postale** : 2-4 boulevard de l'Hautil

**Ville** : Cergy-Pontoise

**Code postal** : 95027

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

**Téléphone** : 0130173400

**Télécopieur** : 0130173459

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 01b4307d-6857-4847-ae19-8968bf3b6747 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/05/2024 à 19:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/05/2024